

A1

**DEMANDE
DE BREVET D'INVENTION**

⑫

N° 79 30920

⑤④ Dispositif de revêtement des murs, cloisons et plafonds de locaux.

⑤① Classification internationale (Int. Cl. ³). E 04 F 13/08; E 04 B 1/88.

⑫② Date de dépôt..... 18 décembre 1979.

③③ ③② ③① Priorité revendiquée :

④① Date de la mise à la disposition du
public de la demande..... B.O.P.I. — « Listes » n° 26 du 26-6-1981.

⑦① Déposant : GERBY Claude, CAILLOU Aimé et PIGAL Michel, résidant en France.

⑦② Invention de : Claude Gerby, Aimé Caillou et Michel Pigal.

⑦③ Titulaire : *Idem* ⑦①

⑦④ Mandataire : Office Blétry,
2, bd de Strasbourg, 75010 Paris.

La présente invention a pour objet un dispositif de revêtement de parois (murs, cloisons, plafonds) de locaux, notamment de bureaux et de pièces d'habitation, procurant outre un effet décoratif, une isolation thermique et phonique correcte de ces derniers.

On a recherché principalement la facilité de manipulation de ce dispositif ainsi que sa rapidité d'installation par l'utilisateur lui-même, sans qu'il lui soit nécessaire d'avoir recours à de la main-d'oeuvre spécialisée.

A cet effet, le dispositif selon la présente invention est essentiellement caractérisé en ce qu'il est constitué par des panneaux découpés à des dimensions permettant leur manipulation aisée et consistant chacun en l'assemblage d'une feuille de carton rigide et d'une couche textile avec interposition d'un matériau d'isolation, la couche textile étant repliée autour des bords de la feuille de carton, laquelle comporte par ailleurs des moyens permettant le collage du panneau sur le support.

Les moyens permettant le collage du panneau sur le support consisteront notamment en plusieurs pastilles revêtues de colle thermostable protégée avant emploi par des feuilles plastiques. On pourra aussi prévoir que la feuille de carton rigide soit recouverte d'une couche autocollante.

On réalise un revêtement, rapidement et à peu de frais, en appliquant sur le support - qui peut être une paroi nue - les panneaux jointifs, après avoir enlevé les feuilles protégeant les surfaces autocollantes. Les panneaux sont légers et relativement souples pour pouvoir rattraper les éventuelles irrégularités de surface du support.

On décrira plus en détail ci-après, à titre indicatif et nullement limitatif, un panneau décoratif selon la présente invention, en référence au dessin annexé sur lequel :

- les figures 1 et 2 montrent ce panneau en élévation, respectivement côté externe et côté interne;

- la figure 3 est, à plus grande échelle, une vue partielle en coupe effectuée suivant la ligne III-III de la figure 2.

Comme on peut le voir sur la figure 3, ce panneau comprend les couches successives suivantes assemblées par collage:

carton rigide 1, notamment carton kraft, matériau feuilleté d'isolation thermique et phonique 2 et tissu extérieur 3, ces trois couches étant assemblées par collage.

5 La couche textile 3 est repliée autour des bords de la feuille de carton 1, après avoir été convenablement découpée à ses quatre coins pour éviter toute surépaisseur de tissu au dos du panneau (figure 2).

10 Les bords du matériau 2 pourront être taillés en biseau de façon que la plus grande surface de cette couche isolante, se trouve en regard de la feuille de carton 1, ce afin de faciliter la mise en place du tissu 3.

De plus, sur le carton 1 sont collées quatre pastilles 4 dont les faces externes sont revêtues de celle thermostable protégées avant emploi par des feuilles plastiques 5.

15 Par ailleurs, ainsi que le montre la figure 1, des motifs décoratifs 6 en creux et en relief pourront avantageusement être formés dans la couche textile 3 et la couche 2 du matériau d'isolation. En effet, ils permettront d'assurer une meilleure
20 solidarisation de ces deux couches en même temps qu'un effet agréable à l'oeil.

- REVENDICATIONS -

1.- Dispositif de revêtement des murs cloisons et plafonds de locaux procurant outre un effet décoratif une isolation thermique et phonique de ces derniers, caractérisé en ce qu'il est constitué par des panneaux découpés à des dimensions
5 permettant leur manipulation aisée et consistant chacun en l'assemblage d'une feuille de carton rigide 1 et d'une couche textile 3 avec interposition d'un matériau d'isolation 2, la couche textile 3 étant repliée autour des bords de la feuille de carton 1, laquelle comporte par ailleurs des moyens 4 permettant le collage
10 du panneau sur le support.

2.- Dispositif de revêtement selon la revendication 1, caractérisé en ce que les moyens permettant le collage du panneau sur le support consistent en plusieurs pastilles revêtues de colle thermostable protégée avant emploi par des feuilles plasti-
15 ques.

3.- Dispositif de revêtement selon la revendication 1, caractérisé en ce que la feuille de carton rigide 1 est recouverte d'une couche autocollante protégée par film plastique.

4.- Dispositif de revêtement selon l'une quelconque
20 des revendications 1 à 3, caractérisé en ce que la feuille de carton rigide 1, le matériau intermédiaire 2 d'isolation thermique et phonique et la couche textile 3 sont assemblés par collage.

5.- Dispositif de revêtement selon l'une quelconque
25 des revendications 1 à 4, caractérisé en ce que des motifs 6 en creux et relief sont formés dans la couche textile 3 et la couche 2 du matériau d'isolation.

6.- Dispositif de revêtement selon l'une quelconque
30 des revendications 1 à 5, caractérisé en ce que la couche textile 3 est convenablement découpée à ses quatre coins afin d'éviter le chevauchement des bords repliés adjacents.

7.- Dispositif de revêtement selon l'une quelconque
des revendications 1 à 6, caractérisé en ce que les bords du matériau 2 sont taillés en biseau de façon que la plus grande surface de cette couche isolante se trouve en regard du carton 1.

8.- Dispositif de revêtement selon l'une quelconque des revendications 1 à 7, caractérisé en ce que la face arrière des panneaux comporte une réservation permettant le logement du tissu ou du revêtement de rebordage du panneau.

5

9.- Dispositif de revêtement selon l'une quelconque des revendication 1 à 8, caractérisé en ce que les panneaux sont équipés d'un matelas fibreux en sous-face ou d'une isolation permettant d'améliorer les caractéristiques tant en isolement acoustique qu'en correction acoustique.

1
1

Fig.1

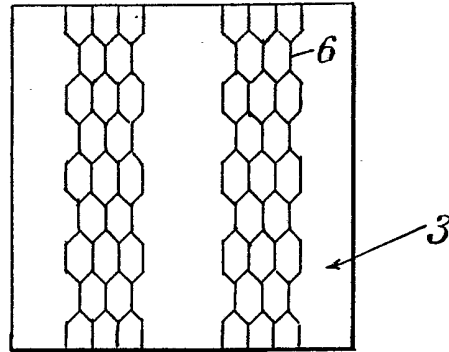


Fig.2

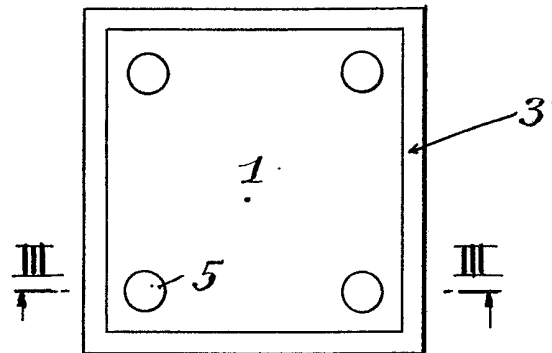


Fig.3

